



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 103707

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le modèle d'apprentissage en alternance allemand pouvant inspirer la France. Il est en effet temps de réagir. En juillet 2016, le taux de chômage des moins de 25 ans s'établissait à 24,4 % en France, soit 3 points de plus que la moyenne de la zone euro. Il faut donc se réveiller pour lutter contre le chômage des jeunes. Outre-Rhin, le système d'apprentissage en alternance a fait ses preuves déjà depuis environ 150 ans. C'est notamment parce que les apprentis passent deux fois plus de temps en entreprises que les apprentis français. Ils profitent ainsi d'un véritable encadrement leur ouvrant de véritables perspectives d'emplois. Ainsi, après leur formation, beaucoup plus de jeunes allemands sont recrutés par les entreprises accueillantes. Une des raisons pour laquelle ce système réussit, réside dans la conception des centres de formation : ils sont beaucoup plus tournés vers les besoins des entreprises. Il conviendrait donc de s'inspirer de cet exemple. C'est pourquoi il lui demande de prendre, en France, des mesures pour adapter les programmes des centres de formation aux besoins des entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103707

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2017](#), page 2604